



FICHE FORMATION

La sanction : de la loi à la bienveillance pour de nouvelles pratiques

Moyens d'encadrement

M. Bruno RISPAL, Chargé de communication SYNADIC et ancien juge assesseur dans un tribunal pour enfants

Durée : 1 jour – 6h30

Dates :

Lundi 28 novembre 2022

Lieu : Espace Montalembert (Montrouge – 92) ou possibilité en région

Droit d'inscription :

100 € / jour

Financement :

Prise en charge AKTO

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadec
<https://www.synadec.fr/formulaire-inscription/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Laureen BRUCAMP
01 55 48 04 55
secretariat@synadec.fr

Aptitudes

Du mot dans le carnet au conseil de discipline avec exclusion définitive, en passant par l'avertissement, la sanction rythme le quotidien des établissements. Que dit la loi à ce sujet ? Que peut dire le règlement de l'établissement ? Comment associer les familles et l'ensemble de la communauté ? Comment mettre en place de nouvelles pratiques éducatives ?

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Administration de la structure (C5-1.4)
- Élaboration d'un projet d'organisation prospectif, contextualisé et en référence au projet éducatif (C1-1)

Objectifs

- Identifier le cadre légal
- Identifier les différents « possibles » dans l'établissement
- Construire collectivement de nouvelles approches éducatives

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Etre chef d'Établissement du 1^{er} degré

Programme détaillé

- Définitions et enjeux
- La loi française et la justice des mineurs
- La transposition dans le règlement intérieur de l'établissement
- Les compétences psychosociales
- La place de la vie scolaire et des parents
- Conseil de discipline et conseil d'éducation
- Discipline positive, communication non violente et justice restaurative

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Construction de nouvelles approches en fonction des réalités locales
- Mises en situation
- Alternance d'apports théoriques et d'analyses de cas pratiques proposés par les stagiaires

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation de formation.